
FICHE 7 : PRÉVOIR UNE PERSONNE DE RÉFÉRENCE TUTRICE


Comme rappelé en début de document (p. 5), la fonction de tuteur est la désignation officielle utilisée dans la convention de stage en référence aux textes de loi qui régissent l'enseignement. Selon G. Boulton et L. Camaraira (2001), trois fonctions justifieraient la mise en place d'un système de référence (tutorat) :


- ▶ **fonction psychologique** : le fait d'être plus particulièrement accueilli par une personne du milieu d'accueil peut susciter un dialogue constructif avec le/la stagiaire et contribuer à développer sa confiance en soi ;
 - ▶ **fonction pédagogique** : le/la tuteur/-trice soutient l'élève dans ses apprentissages en lui donnant les moyens d'appréhender la vie du milieu d'accueil (par des observations, des échanges, une lecture accompagnée du projet d'accueil), d'intégrer les intérêts et les besoins individuels des enfants du groupe dans lequel il/elle sera accueilli, les pratiques éducatives privilégiées et leurs fondements ;
 - ▶ **fonction technique** : le/la tuteur/-trice porte un regard sur une partie importante des prestations du/de la stagiaire.
-
- ▶ Quels sont les **rôles et fonctions** du tuteur dans l'accueil du/de la stagiaire ? Quelles responsabilités clairement identifiées ?
 - ▶ Quel **temps dégagé** pour l'accompagnement du/de la stagiaire ? Quels moments prévus pour les **échanges** ?
 - ▶ Quel **relais** peut être assuré par les collègues en cas d'absence ?
 - ▶ Comment reconnaître **la fonction de tuteur dans le temps de travail d'un-e professionnel-le** ? Comment augmenter « le bagage » du tuteur ? Il importe d'intégrer la fonction de tuteur dans le travail de l'équipe, mais également d'envisager des modalités pour permettre la formation à cette fonction.
 - ▶ Même si une personne est attirée par l'encadrement d'un-e stagiaire, l'accueil des stagiaires s'inscrit dans le projet de toute l'équipe. Quel **impact** sur **l'organisation générale** ? Quelle responsabilité partagée ? Quels dispositifs permettent le partage des expériences des tuteurs/-trices au sein de l'équipe ?


▶▶▶ À RÉFLÉCHIR !


Le système de tutorat peut être défini de différentes manières : tout dépend de la capacité d'accueil du milieu d'accueil, du nombre de stagiaires, du nombre d'écoles qui sollicitent les milieux d'accueil. Chaque milieu d'accueil a son système propre, reflété par la diversité des témoignages ci-après. Il importe que chaque équipe réfléchisse au sens des pratiques en matière d'accueil des stagiaires.


Témoignages GT ONE


 *Avoir une tutrice apte à exercer sa fonction, ayant de l'expérience, aimant son métier,... Avoir une tutrice disponible, à l'écoute, ouverte à toutes les questions, de bon conseil tout au long du stage... Avoir une tutrice qui assiste toutes les étapes pour apprendre le métier (laisser une part d'autonomie à la stagiaire ! Cela dépendra de nous). (...) Une tutrice qui nous donne son numéro de téléphone en nous disant : « n'hésite pas en cas de problèmes, pour des conseils,... (à utiliser à bon escient !) » (stagiaire en 7^e puériculture, Lux)*


 *Il est clair qu'accueillir et encadrer des stagiaires suppose de ne pas les considérer comme « des petites mains ». Notons que l'expérience personnelle d'une puéricultrice qui a le sentiment d'avoir été bien accueillie et encadrée en tant que stagiaire incite à être attentive à l'accueil et aux attentes des stagiaires. (puéricultrice Lux)*


 L'idée d'une organisation au sein du milieu d'accueil avec définition d'une fonction tutorale (sous diverses formes) fait son chemin... En plus du tuteur principal, plusieurs soulignent l'intérêt d'un tuteur suppléant ou « tuteur de secours ». (professionnels Lux)


 Parfois, des collègues peuvent exprimer de la jalousie vu le temps qu'une puéricultrice consacre à l'élève. Elle dispose en effet moins de temps pour le reste de son activité professionnelle habituelle... (...) Toutes les puéricultrices ne sont pas nécessairement aussi sensibles à l'importance de montrer et de transmettre le métier aux stagiaires... Certaines peuvent se démarquer ; ce qui peut être, selon les cas, bien accepté ou mal vécu par les collègues... Si des tensions se vivent entre professionnel-le-s, les stagiaires, tiraillées, éprouvent plus de difficultés à trouver leur place et à se sentir encadrées. (...) Si un problème est ressenti, il importe de l'exprimer. La responsable du milieu d'accueil joue un rôle essentiel à ce niveau. Elle assure un cadre ; elle constitue, dans certain cas, le référent de l'équipe. Le projet pédagogique aide à « ramener » l'équipe dans le même sens. (responsable Lux)


 Dans certaines équipes, il n'y a pas de tuteur « attiré » pour l'ensemble des stages. Il peut y avoir une tournante dans l'équipe des puéricultrices pour la prise en charge du/de la stagiaire pour ne pas confiner toujours la même personne dans ce rôle. Mais si un membre de l'équipe ne souhaite pas jouer le rôle de tuteur (ce qui peut arriver), on en discute, on ne force pas la main car cela risquerait de nuire au bon contact ... (MA BW)

 Nos modalités de travail sont liées au fonctionnement spécifique de notre milieu d'accueil où il n'y a ni direction, ni staff administratif. Toutes les tâches sont équitablement réparties entre les membres du personnel. Pour ma part, je suis responsable de l'accueil des stagiaires, de la mise en place du stage et du suivi tout en étant secondé par une collègue. En somme, il s'agit d'un tutorat partiel réparti en fonction des compétences spécifiques de chacun des membres du personnel. (MA BW)

 Dans notre équipe, on s'est rendu compte qu'accueillir les stagiaires demandait à travailler aussi tout un tas de questions connexes : comment gérer le fait que dans l'équipe, une collègue ait des compétences plus particulières pour certaines activités, comme par exemple, celle d'encadrer une personne ? quelle discussion en équipe autour du rôle et des responsabilités de la tutrice et sur ce que cela induit (heures de travail avec la stagiaire pour l'accompagner, ...), quelle prise en compte de ce qui peut se jouer parfois entre des personnes d'une équipe en place et une stagiaire (souhait de faire revivre à la stagiaire ce que soi-même on a vécu quand on en a bavé, risque que les enfants soient « plus attachés » à la stagiaire). On le sait, cela se vit de manière inconsciente ... mais c'est à aborder ! (MA BW)

 Dans notre équipe, c'est moi qui m'occupe de la stagiaire qui, dans certains cas, peut choisir la section dans laquelle elle fera son stage. Mais de toute façon, nous parlons de l'accueil de la stagiaire en équipe, mes collègues donnent également leur point de vue sur l'accueil, la manière dont se passent les échanges, ... (MA BW)

 Nous pensons qu'il faut vraiment bien différencier les rôles de tuteur et de responsable dans le milieu d'accueil. Pour nous, le tuteur ne peut pas être le responsable. Le tuteur a une relation privilégiée avec ses stagiaires. Le responsable est une référence pour l'accueil et l'ensemble des stagiaires (coordination globale des stagiaires et tuteurs). L'organisation des personnes de référence est toujours à penser en fonction des spécificités du milieu d'accueil. (MA BW)

 La tutrice est là pour accueillir la stagiaire dès le départ, pour l'informer de la vie du milieu d'accueil, effectuer un lien entre les profs et notre milieu d'accueil. C'est elle qui fait le tour du milieu d'accueil pour présenter les personnes, les lieux. Elle est là pour aider, guider et soutenir la stagiaire. Être tuteur demande des compétences particulières et nécessite une formation du tutorat. (MA BW)

Et vous, formateurs/-trices, tuteurs/-trices, professionnel-le-s de l'enfance ...

Comment s'organise le système de tutorat ? Quels incontournables à la fonction identifiez-vous pour contribuer à l'apprentissage des stagiaires ?